

Marseille, le 10 mars 2026,

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour la transmission de la plateforme « Tous acteurs – Municipales 2026 » élaborée par la Chambre de commerce et d'industrie Aix-Marseille-Provence et par le collectif d'acteurs économiques que vous avez réunis. Cette contribution, issue d'un travail collectif associant près de 180 organisations et entreprises du territoire, témoigne de l'engagement du monde économique dans le débat démocratique et dans la préparation de l'avenir de notre métropole.

Je veux vous dire d'emblée que nous partageons une conviction essentielle : l'avenir de Marseille et de son territoire ne pourra se construire qu'en s'appuyant sur ses forces économiques, sur ses entrepreneurs, sur ses commerçants, sur ses artisans et sur l'ensemble de celles et ceux qui créent de l'activité et de l'emploi. Depuis 2020, notre majorité municipale a fait le choix d'un dialogue constant avec les acteurs économiques et d'une action déterminée pour redonner à Marseille sa place de grande capitale économique méditerranéenne.

Les propositions que vous formulez s'inscrivent pour beaucoup dans les enjeux que nous avons nous-mêmes identifiés : redynamisation des centres-villes, attractivité économique, formation et insertion des jeunes, développement des filières d'avenir, amélioration des mobilités ou encore valorisation des savoir-faire locaux. Elles nourrissent utilement la réflexion collective et témoignent d'une volonté partagée d'agir concrètement pour renforcer la compétitivité et la vitalité économique de notre territoire.

Monsieur Jean-Luc CHAUVIN

Président de la CCI

Aix-Marseille-Provence

Notre projet pour Marseille s'organise autour d'une ambition simple : **faire de notre ville une ville qui protège, une ville qui rassemble et une ville qui prépare l'avenir**. Dans cette perspective, la question économique occupe naturellement une place centrale.

Protéger, c'est d'abord soutenir celles et ceux qui entreprennent et travaillent à Marseille : sécuriser les conditions d'activité des commerces, accompagner les mutations économiques, défendre un tissu productif diversifié et ancré localement.

Rassembler, c'est faire vivre une économie ouverte, qui bénéficie à tous les territoires de la ville et qui associe pleinement les acteurs économiques, les institutions et la société civile dans une dynamique de coopération au service de l'intérêt général.


Préparer l'avenir, enfin, c'est engager Marseille dans les grandes transformations de notre temps : transition écologique, innovation industrielle, économie de la mer, numérique, industries créatives ou encore formation des talents dont notre territoire aura besoin demain.

C'est dans cet esprit que nous avons pris connaissance avec attention de vos propositions. Elles rejoignent pour beaucoup les orientations de notre projet et contribueront utilement au dialogue que nous souhaitons poursuivre avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Afin de faciliter la lecture de notre position, vous trouverez en annexe une réponse détaillée point par point aux principaux axes de votre plateforme.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre volonté de poursuivre un dialogue exigeant et constructif avec le monde économique. Marseille ne réussira durablement que si les acteurs publics et les acteurs économiques avancent ensemble, avec une vision partagée du développement et de l'intérêt du territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'expression de ma sincère considération.



Benoît Payan

Tête de liste Pour Marseille

Printemps marseillais

La gauche, les écologistes et les citoyens rassemblés

I. FONCIER, IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET LOGEMENT

Être un acteur économique à Marseille aujourd'hui, c'est dépendre de la métropole pour les questions relatives au foncier économique ou encore aux déchets professionnels. Afin de renforcer l'efficacité de l'action publique et d'éviter tout manque de cohérence en termes de politique foncière et immobilière, les discussions autour du foncier économique doivent prendre place au sein d'un Conseil économique métropolitain.

Le **Conseil économique métropolitain**, au sein duquel les acteurs du monde économique, qu'ils soient entrepreneurs, représentants de salariés ou de travailleurs indépendants, pourront dialoguer avec les acteurs publics pour identifier conjointement les priorités stratégiques du territoire, disposer de visibilité sur les investissements de long terme et plus largement sur les grands enjeux du territoire au premier rang desquels se trouve le foncier.

Rendre la ville de Marseille attractive pour les entreprises et leur offrir les conditions de la réussite, cela passe aussi par la poursuite du développement d'une offre de logements dignes et abordables pour toutes les Marseillaises et tous les Marseillais. Pour cela, nous planifierons la production de nouveaux logements de qualité, respectant les objectifs de création de logements sociaux, nous rénoverons massivement et poursuivrons et intensifierons la lutte contre l'habitat indigne.

II. MOBILITÉ

La Ville et la Métropole ont besoin d'un changement de braquet en matière de mobilité, c'est pourquoi je propose une nouvelle méthode, à l'échelle de la Métropole : associer les habitants, les entreprises et les communes, fixer des priorités publiques, et obtenir des résultats mesurables. Pour ce faire, nous créerons une Société du Grand Marseille. Nous mettrons en place un pilotage intégré des mobilités, inspiré des modèles les plus efficaces, pour coordonner les opérateurs et améliorer la lisibilité, la fiabilité et l'efficacité du service public.

Nous accélérerons aussi les extensions de réseau avec les extensions du tramway :

- vers le Nord, en direction de La Bricarde
- vers Nord-Est, en direction de Saint-Jérôme après la Belle-de-Mai
- vers l'Est, en direction de Saint-Loup et La Barasse
- vers le Sud, en direction de La Rouvière

La Métropole devra également investiguer la faisabilité d'une desserte en métro ou en tramway de l'hôpital Nord, centre médical public névralgique de notre territoire.

Mon programme propose renforcer les mobilités douces avec maillage d'axes cyclables continus, sécurisés, ombragés, sur la chaussée, constituant les colonnes vertébrales des déplacements du quotidien et une trame citadine cyclable. Pour se faire, il est proposé de créer une « agence de la mobilité douce » dont l'objectif sera de travailler avec tous les acteurs du territoire, tant économiques qu'associatifs.

III. CENTRES-VILLES, COMMERCE, ARTISANAT ET PROXIMITÉ

Je propose un ensemble de leviers afin de renforcer le dynamisme du centre-ville, dans la logique d'en faire des lieux de destinations dépassant l'unique usage commercial pour qu'ils deviennent des lieux de culture et de divertissement, comme le propose l'étude réalisée conjointement entre la CCI AMP et la Ville de Marseille.

- Transformer les anciennes Galeries pour en faire un équipement culturel phare à Marseille et en France ;
- Valoriser nos savoir-faire artisanaux et la gastronomie locale en aidant les Marseillais et touristes à les découvrir, via des parcours proposés par l'office de tourisme et une signalétique urbaine reconnaissable ;
- Poursuivre la dynamique « Fabriqué à Marseille » avec de nouveaux labels : « produit à Marseille » (agriculture urbaine, productions alimentaires), « conçu à Marseille » (entreprises créatives), « re-fabriqué à Marseille » (économie circulaire, réemploi, reconditionnement) ;
- Créer une foncière de redynamisation commerciale et tertiaire dédiée au centre-ville de Marseille et à ses noyaux villageois ;
- Développer des régies de quartier sur le modèle de celle de Noailles-Belsunce.
- Lutter contre la vacance en mettant en œuvre la taxe sur les locaux commerciaux vacants (inexploités pendant au moins deux ans) ;
- Reprendre le contrôle sur la Métropole afin d'aider les commerçants à se lancer en contribuant à leurs investissements initiaux, avec des budgets-plafond revalorisés (au-delà des 20 000€ actuels) et des critères lisibles et transparents ;

IV. ATTRACTIVITÉ, GRANDS PROJETS & COORDINATION

LE PACTE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

Ce pacte passe tout d'abord par le **Conseil économique métropolitain**, véritable chambre de dialogue et co-construction. Le CEM doit prendre sa place sur l'ensemble des thématiques touchant de près ou de loin les entreprises du territoire et constituer le socle de la mise en œuvre du « pacte économique métropolitain ».

Toujours pour renforcer la cohérence de l'action économique des collectivités, nous pensons qu'une agence unique de développement économique et de marketing territorial permettra à la Ville et à la Métropole d'offrir au monde économique un service pleinement utile au territoire et aux entreprises, afin de favoriser le rayonnement de Marseille et de ses alentours, en Europe, en Méditerranée et dans le monde.

Enfin, plus largement, nous simplifierons l'ensemble des guichets à destination des entreprises, côté Ville et côté Métropole, afin de faciliter la vie administrative des entrepreneurs et de renforcer l'efficacité de l'action publique. Ce sera notamment le cas en matière de stratégie foncière pour les activités économiques : les outils de la Ville et de la Métropole devront être mutualisés afin d'être plus puissants, plus cohérents et plus efficaces.

CHANOT ET L'ARÉNA : DES GRANDS PROJETS AU SERVICE DU RAYONNEMENT DE MARSEILLE

L'attractivité de Marseille permet de développer son tourisme d'affaires et d'événements et, par un cercle vertueux, contribue à renforcer cette même attractivité. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'équipements répondant aux plus hauts standards internationaux, avec un centre international des congrès et des événements dans un parc Chanot repensé et rénové, ou encore une Arena à Capitaine Gèze. Ces équipements ont vocation à s'intégrer dans une stratégie globale visant à inscrire Marseille en capitales sur la carte européenne des villes de l'événementiel d'ampleur.

V. JEUNESSE, FORMATION & FILIERES D'AVENIR

Nous portons la conviction que la montée en compétence des jeunes est une clé de la performance économique du territoire. Et nous souhaitons en particulier investir sur les filières qui sont le présent et l'avenir de Marseille.

Formation - Campus des métiers de la Mer, aéronautique et néo-industries

- Créer un Campus des métiers de la mer, de l'aéronautique et des néo-industries (C2MAN) dans le Nord de Marseille, en partenariat avec les filières métiers ; la réparation navale et les néo-industries représentent plus de 15 000 emplois potentiels.

Port et industrie maritime

- Faire de la Méditerranée en 2030 une zone maritime à très faibles émissions en imposant des normes strictes sur le soufre et les oxydes d'azote ;

- Faire du port de Marseille un hub de référence pour les carburants alternatifs (méthanol de synthèse, biogaz, carburants durables pour l'aviation) ;
- Proposer un contrat Ville-Port pour suivre dans la durée la mise en œuvre des engagements mutuels du Port et de la Ville : accélération de la transition écologique (desserte ferroviaire, connexion électrique des navires à quai), protection des populations, création d'espaces publics, observatoire indépendant des escales, contribution au Campus des métiers de la Mer ;
- Moderniser les infrastructures consacrées à la réparation navale.

Industries créatives et culturelles

- Développer un pôle territorial des industries créatives et culturelles pour que toutes les étapes de la production audiovisuelle (casting, montage, post-production) s'accomplissent à Marseille, en s'appuyant sur la Plateforme et le pôle média de la Belle-de-Mai ;
- Soutenir le développement de la création de jeux vidéo, de l'animation et du e-sport.

Biotechnologies et santé

- Dialoguer avec la Métropole et les professionnels pour répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises innovantes en santé et biotechnologies, soutenir leur implantation et leur développement.

Économie sociale et solidaire

- Approfondir une politique d'achat à impact : clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, allotissement systématique pour les petites entreprises et raccourcir les délais de paiement ;
- Renforcer la visibilité des structures de l'ESS au moyen d'un label et/ou de cartographies ;
- Mettre à disposition des locaux en occupation temporaire pour servir de tremplin à des projets du territoire ;
- Créer des parcours de formation dédiés aux métiers de l'ESS.